

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

La dévotion du Rosaire

Les parents laissent un précieux héritage à leurs enfants, quand ils leur apprennent à réciter le chapelet. C'est en quelque sorte leur léguer la clef du ciel, puisque par là ils leur donnent le moyen d'obtenir les grâces nécessaires à leur persévérance dans le bien. S'il arrive qu'ils deviennent infidèles, il y a lieu de croire que Marie se souviendra de leurs premières années.

Chronique de la "Semaine Religieuse"

Un document en train de devenir célèbre, c'est *l'arrêté ministériel* du 27 juillet dernier. Il n'a pas encore trois mois, et cependant il a déjà fait verser des flots d'encre, occasionné une foule d'escarmouches. Malgré toutes les précautions pour le dérober à la connaissance du public, du moins pendant quelque temps, il est maintenant connu de tout le monde. La plupart des journaux l'ont présenté à leurs lecteurs, mais avec des commentaires qui sont loin d'être dans la même note.

Quelques-uns veulent, non seulement qu'il soit le frère de *l'arrêté ministériel* du 19 mars — puisqu'il descend du même père, — mais qu'il lui ressemble à s'y méprendre. D'autres, qui prétendent avoir d'aussi bons yeux, lui contestent le moindre trait de ressemblance avec ce dernier. Plusieurs enfin, moins absolus, se contentent de dire avec le bonhomme La Fontaine : "Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille."